



## La caf m accuse d avoir fraudé en ne declarant pas ma pension d

Par **le troll**, le **21/11/2011** à **16:39**

Bonjour,

il y a 3 ans je me suis rendue compte que je n avais pas declaré ma pension d invalidité depuis des années alors que j avais l aah !j ai ecrit a la caf et on m a supprimé l aah ,on m a demandé un mois de remboursement soit 651 e comme ma pension invalidité n etait que de 336 e et que mon compagnon n avait aucun revenu ,le mediateur de la caf a effacé la dette !depuis plus aucune nouvelle cette année !mon compagnon etant tres malade on lui a donné l aah ! et samedi surprise ,la caf fait semblant de se souvenir qu il y a trois ans j avais un probleme et decide qu il y a eu fraude ! bizarrement plus de trace de mon courrier de l epoque !je n ais pas les moyens ,ni le courage ( je suis malade )de lutter encore et encore !ma question est donc celle ci .

si je meurs etant donné que l aah que je percevais etait a mon nom unique et que mon compagnon ne se melait pas de mes affaires ,la caf peut elle recuperer quelque argent sur mon ami ? nous sommes proprietaires en tontine de notre maison ,peuvent ils vendre la maison ou lui supprimer son aah ?

merci pour votre reponse

cordialement

LE 25 novembre 2011

bon comme je n ais aucune reponse je crois que j ais decidé de partir ! merci quand meme de toute façon quelqu un comme moi ne peut pas se defendre contre la machine administrative quand elle se met en marche ,c est forcément pour broyer les gens !

cordialement